## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2009.47

Objet : Restauration des Fontaines du Chanet et de Toisieu

L'an deux mille neuf et le quinze septembre le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick

BARRAUD, Maire.

Date de convocation: 8 septembre 2009

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Michel RODEL, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Eric

**CLO, Franck DENOLLY** 

Mesdames: Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane

**MONNOT** 

Absents excusés : .Pierre GUILLET, Annick MOURARET

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS Pouvoir de Pierre GUILLET à Didier GERIN Pouvoir de Annick MOURARET à Daphné GAULT

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'embellir plusieurs quartiers notamment en les fleurissant et en restaurant les fontaines du Chanet et de Toisieu.

Il a fait établir plusieurs devis ; un relatif aux fontaines pour un montant de 7 294  $\in$  HT et un pour le fleurissement d'un montant de 7 5 14  $\in$  HT soit un total de 14 808  $\in$  HT.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- Approuve le projet de restauration des fontaines du Chanet et de Toisieu pour un montant total de 14 808 € HT se décomposant en maçonnerie pour 7 294 € HT et en fleurissement pour 7 514 € HT.
- Sollicite une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.
- ♦ Note qu'il est important d'embellir les quartiers.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Patrick BARRAUD